



2019

juillet
août

MOMENTS de VIE à DAMAZAN

1^{er} marché
nocturne
**MARDI
9
JUILLET**

Sommaire

CALENDRIER page 2

VIE MUNICIPALE pages 3 à 13

VIE SCOLAIRE ET ENFANCE pages 14, 15, 18

LA COLLECTIVITÉ pages 19, 20

VIE ASSOCIATIVE pages 21 à 25

VIE CITOYENNE page 26

« AVIS / ANNONCES / INFOS » pages 27 à 31

CALENDRIER

MOIS DE JUILLET

Samedi 6	Soirée randonnée-grillades à Saint-Léon	
Mardi 9	1 ^{er} marché nocturne avec « DOUMEY JUKE BOX »	
 Dimanche 14	Soirée paëlla au lac du Moulineau Feu d'artifice	
Mardi 16	Marché nocturne avec « LES HISTOIRES D'A »	
Mercredi 17 Jeudi 18	« Playa Tour » au lac du Moulineau	
Mardi 23	Marché nocturne avec « DKLÉ »	
Vendredi 26 Samedi 27 Dimanche 28	« LES INCOX'RUPTIBLES » au lac	
Mardi 30	Marché nocturne avec « FÉLIX STATIC »	

MOIS D'AOÛT

Mardi 6	Marché nocturne avec « EC WHAT ELSE »	
Mercredi 7	Soirée théâtrale « Aliénor »	
Mardi 13	Marché nocturne avec « TRI MARRANT »	
Lundi 19	Fermeture de La Poste jusqu'au lundi 9 septembre	
Mardi 20	Marché nocturne avec « ALTER DUO »	
Mardi 27	Marché nocturne avec « PEE WEE »	
Samedi 31	Soirée causerie-spectacle du Cricket Club	

Lundi 2 septembre, rentrée des classes :
penser aux inscriptions (transport, restaurant scolaire...)

Pour que les annonces communiquées par les responsables des associations soient diffusées dans « Moments de Vie » septembre/octobre 2019, elles doivent être déposées ou envoyées à la mairie pour le 15 août au plus tard à l'adresse : mairie.damazan@orange.fr

LE MOT DU MAIRE



L'été est souvent un moment privilégié où l'on essaie de consacrer un peu plus de temps aux loisirs, aux rencontres, aux échanges. C'est aussi la saison où les festivités se multiplient et les marchés nocturnes de Damazan deviennent alors un rendez-vous incontournable. L'année passée, ils ont réuni chaque mardi près de cinq-cents personnes pour un dîner sans protocole, convivial et gourmand.

L'été, c'est l'époque des bains de soleil et de la baignade. Pendant les mois de juillet et août, elle sera surveillée au lac tous les jours sauf le mardi, de 14h à 18h.

L'été, c'est l'occasion d'organiser des repas de quartier où, sous la forme d'auberge espagnole, les voisins ont l'occasion de mieux se connaître, de rencontrer leurs élus, d'échanger petits plats, projets et réflexions.

L'été cependant, le travail municipal suit son cours.

La commercialisation du lotissement des « Portes de Damazan » a connu un succès immédiat puisque tous les lots ont déjà été retenus. Aussi, un deuxième lotissement est à l'étude, à proximité du groupe scolaire.

Le chantier de la nouvelle station d'épuration située à « Piquet » dans la ZAE est terminé. Elle pourra entrer en fonction avant l'automne, après les travaux de transfert des effluents et la démolition des anciennes stations.

L'aménagement de la Maison de santé avance à grands pas : les niveaux intérieurs et les cloisons sont en place, les menuiseries sont en cours d'installation.

L'été, enfin, ce n'est pas seulement la saison préférée des moustiques, c'est aussi la période où les risques liés à la canicule et parfois à l'isolement nous demandent d'accorder un peu plus d'attention aux autres et tout particulièrement aux plus vulnérables d'entre nous, c'est pourquoi je souhaite à tous que chaque moment passé cet été à Damazan soit des plus agréables.



CONSEIL MUNICIPAL - COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 28 MAI 2019

Présents : MM. MASSET, GENAUDEAU, ROSSATO ; Mmes AGOSTI, DELAURIER, DE LONGHI, DUBOURG, LESAGE ; MM. SEGUIN, SERENA.

Excusés/Absents : Mme LAMBROT (pouvoir à M. GENAUDEAU), Katia GALET ; MM. CHABOT, MERCIER, SAVAR.

A été nommée secrétaire : Christine AGOSTI.

1 – CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC / CAMPING : REDEVANCE

Après avoir rappelé la résiliation, au 31 décembre 2018, de la Délégation de Service Public (DSP) octroyée à la SARL WAKE ATTRACTION, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de confier la gestion et l'exploitation du camping, à l'Association N.E.W.S., dont le Président est M. NICOLAÏDIS et dont le siège social est établi à BUZET-SUR-BAISE ; une convention temporaire d'occupation du domaine public pourrait être conclue pour la période du 1^{er} juin au 31 octobre 2019 moyennant une redevance de 1 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- DE CONFIER la gestion et l'exploitation du camping du lac à l'association N.E.W.S. pour la période du 1^{er} Juin au 31 Octobre 2019.
- DE FIXER le montant de la redevance à MILLE EUROS (1 000.00 €).
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer une convention temporaire d'occupation du domaine public.

Monsieur le Maire propose néanmoins que dès la fin de la saison touristique et après restitution du bilan de fonctionnement par le gérant, une réflexion soit à nouveau menée avant de pouvoir lancer une nouvelle procédure de DSP dans les délais impartis si cette solution était choisie.

2 – ADRESSAGE - DEMANDE DETR

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Départemental fait actuellement procéder au déploiement de la fibre optique et qu'au préalable d'un raccordement à ce type d'installation, la Commune doit faire réaliser l'adressage électronique, soit en passant par les services payants de La Poste, soit en interne avec le soutien des services du Conseil Départemental. Il indique également qu'une aide de l'État, par le biais de la DETR, peut être attribuée aux collectivités. Il propose donc à l'Assemblée de créer un groupe de travail, autour d'un membre du personnel administratif, à compter du mois de septembre prochain, pour préparer cette numérotation ainsi que dans certains cas, la dénomination de rues.

Le Conseil Municipal décide donc de mettre en place l'adressage électronique, de faire établir les devis nécessaires notamment en matière de signalétique et de déposer une demande de subvention auprès de l'État au titre de la DETR 2020.

3 – DEPLACEMENT DES PANNEAUX D'ENTRÉE D'AGGLOMERATION SUR LA RD108

Dans le cadre des travaux de création du rond-point des écoles, le Conseil Municipal accepte la proposition de Monsieur le Maire de demander au Conseil Départemental de reculer les panneaux d'entrée d'agglomération situés à l'entrée sud de la Commune. Afin de ralentir la circulation, il serait opportun d'accompagner cette mesure de l'implantation de radars pédagogiques.

4 – LOTISSEMENT « LES PORTES DE DAMAZAN » : DENOMINATION DES RUES

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à réfléchir à 3 nouveaux noms de rues pour :

- Renommer la partie de la Rue Jean-Moulin allant de la maison du Conseil Départemental à la Place Gambetta,
- Dénommer la rue qui traverse le nouveau lotissement « Les Portes de Damazan »
- Dénommer la rue qui relie la Rue Jean-Moulin à l'Avenue des Landes.

Il précise que la Rue Jean-Moulin part désormais de la RD108 pour rejoindre la RD8 et propose, par ailleurs, de faire un appel à « idées » : Rue des 2 Mers, Rue Aliénor-d'Aquitaine, Rue Alphonse-de-Poitiers sont d'ores et déjà suggérées.

La délibération devra intervenir lors de la prochaine séance.

5 – OPÉRATION FAÇADES - SUBVENTION À ATTRIBUER

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par arrêté préfectoral n°47-2018-06-11-004 du 11 juin 2018, la commune de DAMAZAN est inscrite sur la liste des villes habilitées à imposer le ravalement décennal des façades.

Lors de sa séance du 30 juillet 2018, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place le dispositif incitatif d'aide au ravalement des façades initié par la *Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas* pour une durée de 3 ans, du 29 août 2018 au 29 août 2021, et a fixé les modalités de participations financières pour accompagner les administrés.

L'arrêté municipal n° 029/2019 fixe le périmètre d'application de cette mesure.

Monsieur le Maire présente le dossier de ravalement de façades, transmis par la Communauté de Communes, pour la SCI AMVC.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, après en avoir délibéré, attribue une aide de 1095.30 € à la SCI AMVC pour le ravalement des façades du bâtiment situé sur la parcelle F226.

A titre d'information, il précise également que le dossier présenté par M. SANTOS Etienne, pour un aménagement « accessibilité » de son logement, a pu obtenir un financement dans le cadre de l'OPAH.

6 – DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Sur proposition de Monsieur le Maire, après avis de la Commission des Finances, le Conseil Municipal accepte les modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT :

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) Opération	Montant	Article (Chap.) Opération	Montant
21538 (21) - 10045 : Autres réseaux	168,00	2804112 (040) : Bâtiments et installations	- 5 399,00
21751 (21) - 10048 : Réseaux de voirie	- 10 168,00	2804112 (040) : Bâtiments et installations	5 399,00
2188 (21) - 10022 : Autres immobilisations	10 000,00		
	0,00		0,00
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	0,00

7 - VENTE DE FOSSÉS À LA SCI DE MARQUANT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la SCI DE MARQUANT, propriétaire des terrains de la carrière alluvionnaire située à « Monican », Commune de DAMAZAN, souhaite, dans le cadre du projet d'extension défini par la Société DSL exploitant ladite carrière, se porter acquéreur de fossés délimitant des parcelles dans la zone d'extension et appartenant à la Commune de DAMAZAN, afin de les réintégrer dans le projet global.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE de vendre à la SCI DE MARQUANT les parcelles cadastrées sous les numéros 40 et 41 de la section ZL, pour une superficie de 2 060m².
- DIT que cette cession s'effectuera moyennant le prix de 10 000 € (dix mille euros).
- DÉSIGNE Maître ALZIEU-BLANC, notaire à DAMAZAN, pour rédiger l'acte authentique à intervenir.
- PRÉCISE qu'en attendant la mise en exploitation de cette extension de carrière, et afin de maintenir l'assainissement correct des terrains environnants, les fossés concernés devront être maintenus et entretenus par l'acquéreur (ou l'exploitant).
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

8 – PROPOSITION DE VENTE D'UN IMMEUBLE DANS LE PÉRIMÈTRE DE L'« ÎLOT DU MAGASIN DES TABACS »

Une maison implantée dans le périmètre de l'îlot du Magasin des Tabacs a été proposée à la vente à la mairie mais actuellement, les architectes de l'Atelier ARCADIE qui travaillent sur ce projet ne voient pas l'intérêt d'un tel achat. Cependant Monsieur le Maire indique que le propriétaire de l'immeuble sis à l'angle de la rue Maurice-Dupuy et de la Rue Maître-Etienne, situé dans le périmètre du projet de l'îlot du magasin des tabacs, serait maintenant vendeur : une étude va être engagée par l'Atelier ARCADIE.

9 – ENQUÊTE PUBLIQUE POUR LE RENOUVELLEMENT ET L'EXTENSION DE LA CARRIÈRE DE BUZET-SUR-BAÏSE

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée qu'une consultation du public sur la demande d'autorisation présentée par Monsieur Jean-Claude POUXVIEL, représentant la SAS Société Départementale des Carrières (SDC) en vue de renouveler et d'étendre l'exploitation d'une carrière de matériaux alluvionnaires située sur le territoire de la Commune de Buzet-sur-Baïse (47) aux lieux-dits « Campech », « Barrouil », « Lagahuzère », « Tricaut », « Burrenque » et « Les Champs de La Gaule » est ouverte depuis le 23 avril 2019 et jusqu'au 31 mai 2019 et qu'à ce jour, aucune observation n'a été portée sur le registre d'enquête tenu à disposition du public.

Compte tenu de ces éléments, et après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- ÉMET un avis **favorable** à la demande d'autorisation présentée par la SAS Société Départementale des Carrières (SDC)

10 – PARTICIPATION EXCEPTIONNELLE DE THOUARS AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la décision prise par le Conseil Municipal de THOUARS-SUR-GARONNE de participer, de manière exceptionnelle, à hauteur de 100 € par an, aux frais de fonctionnement de l'école maternelle de DAMAZAN pour l'enfant Nola AGOSTI qui, après avoir fréquenté la micro-crèche, intégrera, à la rentrée de septembre 2019, l'école maternelle de DAMAZAN qui correspond à ses besoins d'encadrement et d'épanouissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'exception d'une abstention,

- DÉCIDE d'accepter la décision du Conseil Municipal de THOUARS-SUR-GARONNE

11 – MOTION SUR L'ÉCOLE RURALE

Afin que chacun puisse délibérer en connaissance de cause, Monsieur le Maire propose qu'une copie de la motion soit adressée aux conseillers municipaux, dans la mesure où le projet de loi concerné est encore en cours d'évolution, cette question sera à revoir prochainement.

12 – SIGNALISATION AU CARREFOUR DE LA RD 300 AVEC LA RD 108

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision de Monsieur le Maire portant sur la modification de la réglementation de la circulation à l'intersection de la RD 300 avec la RD 108 : dorénavant, ce sont les véhicules circulant sur la RD 300 (Rue Larrey) qui devront marquer l'arrêt pour laisser passer les véhicules circulant sur la RD 108 (en provenance de Saint-Léon).

13 – TÉLÉPHONIE

Stéphane ROSSATO présente le dossier à l'étude depuis plusieurs mois, traitant du système téléphonique du secrétariat de mairie. Il rappelle les différents dysfonctionnements liés d'une part à la présence de seulement 2 lignes utilisables simultanément et d'autre part à l'absence de liaison entre la Mairie et la Mairie annexe rendant très difficiles, les jours de permanences, les communications téléphoniques et l'utilisation d'internet. Plusieurs opérateurs ont été consultés et de nombreuses solutions ont été étudiées. La seule réponse adaptée aux besoins actuels et futurs, avec l'arrivée de la fibre optique, semble être celle de la Société ADISTA. Certes le coût de fonctionnement sera plus élevé mais le travail en sera grandement facilité.

Le Conseil Municipal approuve la proposition établie par la Société ADISTA et charge Stéphane ROSSATO de poursuivre la démarche.

14 – INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

- Des réunions publiques auront lieu prochainement :
 - le 18 juin, au sujet du FISAC qui est une aide financière de l'État en faveur des artisans, commerçants et services implantés en milieu rural, pour des actions diverses dans le cadre d'une opération collective sur le territoire du SMAVLOT.
 - le 20 juin, dans le cadre de la révision du PLU.
- Les travaux de réalisation de la nouvelle station d'épuration seront terminés prochainement : M. le Maire rappelle que la participation communale s'élève à environ 40 000 € sur un montant global de 2 200 000 €. En juillet, seront entreprises les modifications de réseaux nécessaires au transfert des effluents des anciennes stations (celles du lac et du bourg, notamment) vers la nouvelle. Cette opération s'achèvera avec la démolition des anciennes installations.
- Les travaux de réalisation du lotissement « Les Portes de Damazan » avancent. D'ores et déjà les 10 lots qui le composent sont pratiquement vendus. Une esquisse du futur lotissement qui pourrait être implanté entre les écoles et le lac est présentée : ce projet de 16 lots sera programmé dans le futur PLU.
- Du matériel pour l'entretien des espaces verts sera acheté très prochainement : il s'agit d'une débroussailleuse professionnelle et d'un brûleur d'herbes à gaz.
- L'enquête publique relative au curage du Rec sera réalisée du 17 juin au 16 juillet 2019 : les documents y afférent seront consultables au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture.

- Christine AGOSTI indique que des démarches sont déjà en cours pour que les enfants des écoles puissent, en fonction de leur âge, continuer à bénéficier de l'apprentissage gratuit de la natation en 2020.
- Sylvie DELAURIER s'inquiète car les amas de déchets formés au cours de la journée citoyenne n'ont pas encore été enlevés : les services techniques le feront sans tarder.
- Michel MASSET indique que la pose des menuiseries a débuté à la Maison de Santé, les « placos » suivront dans les jours à venir et, après six années de travail et de réunions, la livraison reste prévue pour janvier/février 2020.
- Il précise également qu'il rencontrera prochainement la Présidente de l'association « Ô Beaux Marchés » pour l'organisation des marchés nocturnes de l'été, et il invite la Commission des Affaires Culturelles à organiser une réunion de travail pour la Fête de la Musique. L'organisation du 14 juillet sera à nouveau confiée au restaurateur de Monheurt, qui en a fait la demande.
- Le lancement de l'appel à souscription pour la restauration du panneau peint de l'ancien Château-Comtal sera bientôt organisé.
- Le 14 juin, le Centre de Loisirs de Damazan donnera son spectacle de théâtre de fin d'année à la Salle Polyvalente.



À LA CLAIRE FONTAINE

Après réparation, la fontaine qui était asséchée, entre de nouveau en fonction !

Elle a été étanchéifiée afin de nous permettre de bénéficier de la fraîcheur bienfaisante de ses deux bassins. On peut également s'y désaltérer puisque le robinet central est alimenté en eau potable.



RALENTISSEURS DE VITESSE

Ils sont trois, placés respectivement :

- rue Larrey,
- boulevard du Midi,
- boulevard Charles-de-Gaulle.

Ils ont pour fonction, à la fois, de réduire à 30 km/h la vitesse des véhicules et de permettre le passage des piétons.



D'autres éléments de sécurité viendront prochainement compléter ce dispositif. Ils seront installés route de Mahourat, route de Buzet à proximité du groupe scolaire ainsi qu'aux Promenades, devant « La Pénia ».

PLU : RÉVISION GÉNÉRALE - POINT D'ÉTAPE ET DERNIERS JALONS



Lancée en décembre 2014, la révision générale du PLU de Damazan touche à sa fin. Le diagnostic du territoire a été précisé, le projet d'aménagement et de développement durables a été complété et les différentes pièces constituant le dossier ont été finalisées.

Afin d'informer le public, des panneaux explicatifs réalisés par le bureau d'études ont été affichés en mairie, et les documents de travail ont été mis en ligne sur le site web de la Commune. Une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes le 20 juin dernier. Elle a été l'occasion pour le bureau d'études de présenter le projet et de répondre aux interrogations du public.

Pour permettre à chacun de s'exprimer, un registre des observations a été mis à disposition en mairie ainsi qu'au service urbanisme de la Communauté de communes.

Le projet doit être arrêté en Conseil communautaire au mois de juillet 2019 avant d'être transmis, pour avis, aux personnes publiques associées.

L'enquête publique aura lieu à l'automne. Les documents seront mis à la disposition de tous, en mairie, en ligne et au service urbanisme de la Communauté de communes. Chacun pourra exprimer son opinion par divers moyens, et plusieurs permanences seront organisées avec le commissaire enquêteur.

L'approbation définitive du PLU est prévue pour début 2020.



Le Diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, les Orientations d'Aménagement et de Programmation, ainsi que les Règlements graphiques et écrits peuvent être consultés à la mairie aux heures d'ouverture, à la mairie annexe le jeudi matin et à tout moment sur le site de Damazan : <http://www.ville-damazan.fr>

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Quelques vaillants damazanais ont répondu présents en ce dimanche matin de la « Journée Citoyenne ».

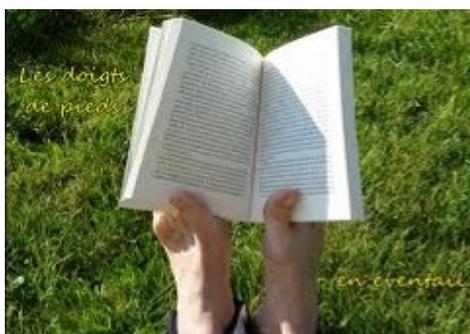
Au programme : ramassage des débris le long de quelques axes routiers aux abords de Damazan et désherbage du jardin public.

La récolte a été particulièrement fructueuse puisqu'une vingtaine de grands sacs poubelle ont été remplis et elle s'est révélée parfois bien surprenante : en plus des traditionnelles cannettes, bouteilles, paquets de cigarettes et autres emballages alimentaires, deux caleçons, un pantalon, quelques chaussures ont été ramassés !



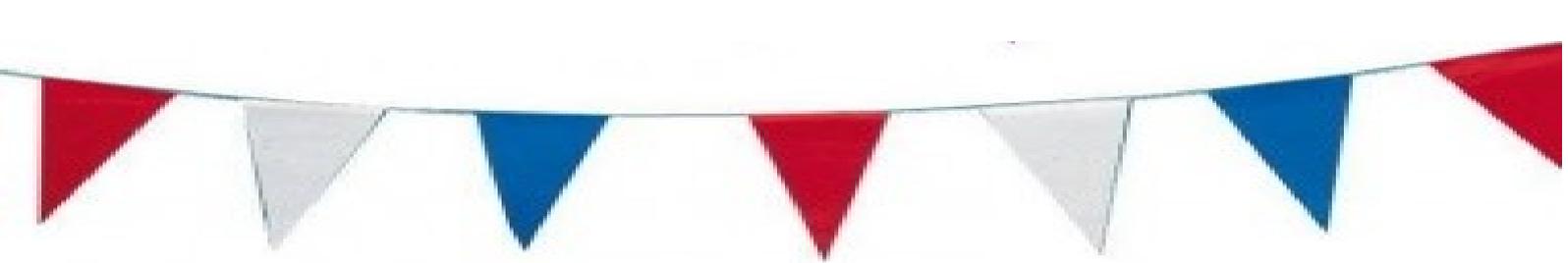
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

du 4 juillet
au 31 août
ouverture
le jeudi matin de
9 h 30 à midi



CLUB LECTURE

ouvert à tous
de 15 h à 17 h
jeudi 4 juillet
jeudi 1^{er} août



DIMANCHE 14 JUILLET

FEU D'ARTIFICE À 23 H 30

AU LAC DU MOULINEAU



**Musique à partir de 16 h avec « JUKE BOX »
et « LES ROCKING JOHNNY ROSBIF »**

Paella : 10 €

**Réservation jusqu'au 12 juillet à
« La Calenquère » à Monheurt
05 53 84 02 30 - 06 15 22 03 46**

REMISE DE DIPLÔMES

Les participants au cinquième concours de soupe se sont vu remettre par Monsieur le Maire leur diplôme d'« experts soupiers » ainsi que le recueil des recettes de l'année.

Ce recueil sera proposé à la vente par l'association « Ô beaux marchés » à l'occasion des marchés nocturnes.

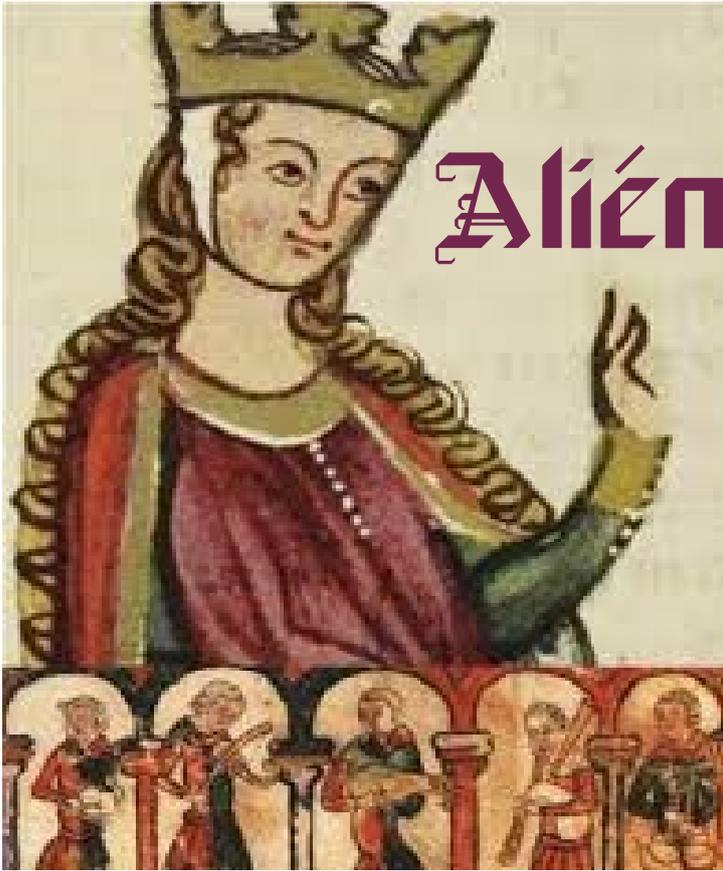


CAMPING



C'est M. Emmanuel NICOLAÏDIS qui assure pour l'été la gestion du terrain de camping. Les bâtiments sanitaires récemment construits et l'ancien local qu'ils occupaient, transformé en halle proposant un espace de réunion conviviale, offrent désormais à nos hôtes de passage un séjour des plus confortable.

- PROPOSÉ PAR LA COMMISSION CULTURELLE -



Aliénor d'Aquitaine

par
les jeunes comédiens de la



MERCREDI 7 AOÛT à 21 h
Salle polyvalente de

DAMAZAN

Entrée libre - participation « au chapeau »

VIE SCOLAIRE ET ENFANCE

« FAIRE DES EFFORTS, FAIRE POUR LES AUTRES »

Les classes de CM1 et de CM2 ont travaillé sur ce thème tout au long de leur année scolaire et sont allées vivre l'expérience d'une classe verte pendant trois jours à Arreau, dans les Hautes-Pyrénées.

Ce séjour a été possible grâce à la participation des familles, de la coopérative scolaire, de l'Association des Parents d'Élèves qui s'est mobilisée en organisant des activités payantes et en sollicitant l'aide des entreprises damazanaises et de la Municipalité qui a alloué une subvention particulière.



FÊTE DE LA MUSIQUE : ILS ONT FAIT DE LA MUSIQUE !



En présence d'un public nombreux et accompagné par rien moins que deux orchestres : **DKlé** et **Méli'Mélo**, les élèves de Damazan ont très activement contribué à fêter la musique.

KERMESSE

Une de plus ! Placée sous le signe de la bonne humeur et de la joie partagée !

Cette année, de nouveau, l'Associations des Parents d'Élèves a proposé un repas pour clôturer en beauté cette fête des enfants, symbole de la fin de l'année scolaire.



De nouveaux jeux sont venus enrichir la kermesse puisque *La Gymnastique Volontaire*, *Toum Garonne Tai Chi Chuan* et *l'École de Musique du Confluent* ont animé des ateliers. En raison de la chaleur la fête a été retardée mais le site exceptionnel et très ombragé du groupe scolaire a permis une fin de journée des plus agréables.

Au lac du Moulineau



Camping

Promenade...

Détente...

**TOUS LES JOURS
SAUF LE MARDI**



Aire de jeux



Téléski-nautique

Pique-nique...

Footing...

Baignade surveillée
de 14 h à 18 h

Tennis



Criquet



Snack



Pêche à la ligne



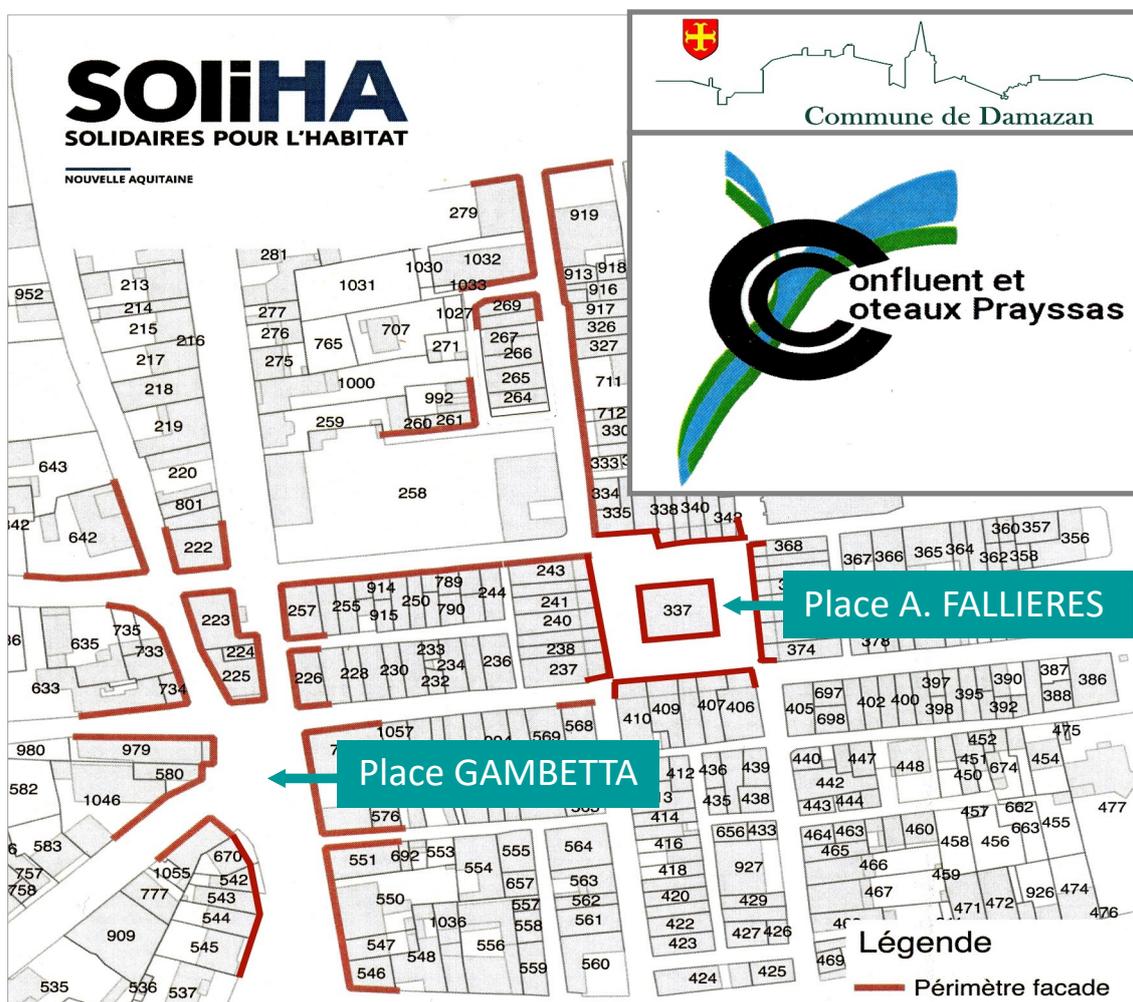
Sorties de l'été 2019

Du lundi 8 juillet au vendredi 23 août

Date	Tranche d'âge	Sorties/Activités exceptionnelles
Lundi 8 / 07	+ de 6 ans	Initiation pêche
Mardi 9 / 07	+ de 6 ans	Inter-Centres à MONTESQUIEU « Les joutes de Philibert de Montesquieu »
Jeudi 11 / 07	- de 6 ans	Parc de Loisirs de GONDRIN (32)
Vendredi 12 / 07	+ de 6 ans nageur	Initiation Paddle / Kayak
Du 16 au 19 / 07	8 - 14 ans	Séjour à CAUTERETS
Jeudi 18 / 07	- de 6 ans	Bivouac « Au Château » à DAMAZAN
Vendredi 19/07	- de 6 ans	Inter-Centres à DAMAZAN « LES CHEVALIERS DU TEMPS »
Mardi 23 / 07	- de 6 ans	Trotte-Lapin à MOIRAX Parc Nature et Environnement
Mardi 23 / 07	+ de 6 ans	Walibi
Jeudi 25 / 07	8 - 12 ans	Destination CARPODROME à la pisciculture de BRUCH
Jeudi 25 / 07	6 - 12 ans	Bivouac « LES NOCTURIALES » à DAMAZAN
Vendredi 26 / 07	+ de 6 ans nageur	Initiation Paddle / Kayak
Du 31/07 au 2/08	8 - 14 ans	Mini Camps Nature et Sport à LA-CAPELLE-BIRON (47)
Jeudi 8 / 08	- de 6 ans	Bivouac « TAGADA TAGADA » à DAMAZAN
Mardi 13 / 08	8 - 12 ans	LES « MONCRABESQUES »
Lundi 19 / 08	+ de 6 ans	CITÉ MÉDIÉVALE de LARRESINGLE (32)
Mardi 20 / 08	- de 6 ans	Parc du GRIFFON Ferme pédagogique à CAUBON-SAINT-SAUVEUR (47)
Du 15/07 au 19/07	Pour Tous	STRUCTURE GONFLABLE « AU TEMPS DES CHÂTEAUX FORTS »
Du 26 / 07 au 9 / 08	Pour Tous	PENTAGLISS PROFESSIONNEL

OPÉRATION FAÇADE

L'« opération façade » concerne tout propriétaire d'un bâti situé dans le périmètre défini sur le plan par un tracé rouge.



➔ Contacter le Guichet Unique :

0 805 38 38 47 (appel gratuit)
guichetunique@cconfluent.fr

- pour **prendre rendez-vous** avec le cabinet d'étude SOLIHA et constituer le dossier dont le montage est gratuit,
- pour connaître les subventions allouées par la Commune et la Communauté des Communes,
- pour connaître les modalités de l'opération et les travaux de façade pris en compte.

De plus, le cabinet peut apporter des conseils techniques et des informations sur les aides possibles pour des travaux à l'intérieur du logement.

«... le maintien en bon état des façades concourt à l'amélioration du cadre de vie et permet de valoriser le patrimoine, non seulement au niveau de la plus-value susceptible d'être faite, mais surtout en protégeant l'intérieur du bâti des aléas climatiques notamment en empêchant la maçonnerie d'être détériorée. »

DE LA MUSIQUE EN CONFLUENT

Après s'être produits dans l'après-midi à l'EHPAD Capuran où les aînés ont pu apprécier leur talent, les musiciens en herbe et leurs professeurs ont donné leur grande Audition-Concert de fin d'année à la salle polyvalente.



RÉUNION PUBLIQUE

Jeudi 27 juin dans la salle polyvalente, les élus de la communauté de communes avaient invité les Damazanais et leurs proches voisins à découvrir le fonctionnement de la *Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas* à l'occasion d'une soirée-débat.

D'autres réunions de ce type ont ainsi été organisées dans les trois autres communes dites « de centralité » : Aiguillon, Port-Sainte-Marie et Prayssas.



Ô BEAUX MARCHÉS



Comme chaque été, les organisateurs des marchés nocturnes ont sélectionné avec soin les groupes de musiciens qui animeront la place dès mardi 9 juillet et jusqu'au 27 août :

DOUMEY JUKE BOX le 9 juillet

LES HISTOIRES D'A le 16 juillet

DKLé le 23 juillet

FELIX STATIC le 30 juillet

EC WHAT ELSE le 6 août

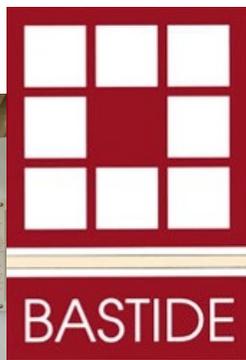
TRI-MARRANT le 13 août

ALTER DUO le 20 août

PEE-WEE le 27 août

Au marché en 2018...





L'Association « Bastides de Lot-et-Garonne » qui a été créée en 2012 et dont le siège social est à Damazan a tenu son assemblée générale le 18 mai à Sainte-Livrade.

Cette association regroupe 24 communes sur la quarantaine de bastides du Lot-et-Garonne et a pour but la mise en valeur de leur patrimoine, le renforcement des actions culturelles et le développement d'un tourisme de qualité.

Toutes ses actions visent à revitaliser et conforter le cadre de vie des habitants afin de contribuer au développement de l'économie.

Son nouveau président, M. François DAILLEDOUZE (Bastide de Caudecoste), succède dès maintenant à M. Edouard DELORME (Bastide de Durance).

MUSIQUE À L'EHPAD

Invités par le service animation de l'EHPAD, les enfants de l'Accueil de loisirs sont venus se joindre aux résidents, comme ils en ont l'habitude, pour écouter BOUBÉ musicien-chanteur-conteur-danseur originaire du Niger.

Les enfants et les résidents ont écouté et repris en chœur des ballades en langues africaines. Ils ont appris à créer du rythme, avec la bouche, les mains, les pieds, puis avec les instruments de musique qu'ils se sont appropriés : tam-tam, djembé, balafon, dum dum, conga, kora.

Pierrette tape en rythme sur le rebord du fauteuil, Didier s'en donne cœur joie et les plus intrépides frappent sur les tam-tam à en faire vibrer l'atmosphère.





Le lundi 27 mai, une vingtaine de personnes assistaient à la première assemblée générale de l'UNA Damazan-Houeillès, depuis la fusion de ces deux associations. Elle s'est déroulée à Damazan, présidée par Mme Colette LESAGE et en présence de Mme Valérie TONIN, Conseillère Départementale.

En 2018, l'UNA-Damazan a comptabilisé 22 701 heures de service dont 69% consacrées à l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) gérée par le Conseil Départemental, 15% prises en charge par différentes autres caisses et 16% affectées à des particuliers.

BALADE ET GRILLADE

SAMEDI 6 JUILLET, À SAINT-LÉON, avec le Club 47 des Saint-Léon de France, randonnée semi-nocturne suivie de grillade, départ à 18 h 45

15 € le repas, inscription auprès de Maryse Rochereau ☎ : 05 53 88 76 72
ou de Tini Fernandez ☎ : 06 73 89 15 92



Randonnée à Vallon-Pont-d'Arc pour les vingt ans d'A.p.i.e.d.



21 au 30 juin - Sillery (51) | 17-18 juillet | Damazan - Lac du Moulineau (47)
4-5 juillet | Chaumont (52) | 18-19 juillet | Thin-le-Moutier (08)
5-6 juillet | St-Philbert Grand Lieu (44) | 18 au 20 juillet | Village Vovéens (28)
9 juillet | Mimizan (40) | 23 au 25 juillet - Bray-Dunes (16)
10 juillet | Cap Breton (40) | 23 au 25 juillet - Bray-Dunes (16)
11 juillet | Saint-Pée-Sur-Nivelle (64) | 23 au 25 juillet - Bray-Dunes (16)
11 juillet | Giffaumont - Lac du Der (55)
9 au 13 juillet | Port Leuc (29)
12 juillet | Woireux (59)
10 au 12 juillet | ...
12 juillet | ...

17 - 18 juillet
DAMAZAN - Lac du Moulineau

Sport **Détente** **Tournois** **Loisirs**

UFO GAMES. UFO CHALLENGE. UFO S'REPOSER.

LE PLAISIR EST EN TOI

Inscriptions auprès de l'UFOLEP Nationale | www.ufolep-playatour.fr
☎ 01 43 58 97 74 @ jpveronique.laligue@ufolep-usep.fr

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

« LE PLAYA TOUR » 2019,

organisé par l'UFOLEP, propose pendant deux jours une initiation à diverses activités.

- **Activités sportives :**

- sandball, beach-soccer, beach rugby, beach-volley, tchoukball, home ball, zumba et capoeira...

- **Activités éducatives** via des jeux de société, des arts plastiques et de la lecture,

- **Activités douces** et de bien être pour se reposer et se relaxer.

Le collectif « Éthique sur l'étiquette », l'association « Alcool assistance » et la « Recyclerie sportive » expliqueront leurs approches en termes d'environnement, de santé, ou de de lutte contre les addictions.

Aucune inscription préalable n'est obligatoire. Toutefois, les groupes et les personnes doivent se présenter à l'accueil lors de leur arrivée.

L'ACCÈS AU PLAYA TOUR EST GRATUIT
AUSSI BIEN POUR LES PARTICULIERS QUE POUR LES GROUPES



CRICKET...

Une rencontre internationale et néanmoins amicale s'est déroulée à Damazan le 8 juin sur le gazon remarquablement entretenu du terrain de cricket ou une équipe londonienne était venu rencontrer celle du cricket-club damazanais.



...VOYAGE ET POÉSIE

De tous les grands auteurs français, Victor Hugo est le seul à avoir fait entrer le mot « cricket » dans la littérature.

C'est ce que démontrera le groupe des « Amis de Victor Hugo », basé dans les Pyrénées, lors d'une grande **soirée-spectacle le 31 août** dans la salle polyvalente de Damazan, à l'occasion du 30^e anniversaire du club fondé par J.C. Rieudebat en novembre 1989.



En été 1843, Victor Hugo et Juliette Drouet prennent la route des Pyrénées jusqu'à Cauterets, afin d'y suivre une cure thermale, non sans s'être arrêtés au préalable à Bordeaux, Mont-de-Marsan, Bayonne, Saint-Sébastien, Pampelune, Orthez, Pau, Gavarnie et Tarbes, avant de passer à Auch, puis Agen en septembre.

C'est ce grand périple que le conférencier et ses comédiens feront revivre par le menu et ils montreront combien il a compté dans la production poétique et romanesque du grand homme.

Des projections photographiques sur grand écran ponctueront les propos du président fondateur du Damazan-Cricket-Club tout au long de la soirée et tous les auditeurs seront conviés à partager le verre de

l'amitié et les spécialités pyrénéennes, à la fin du spectacle.

Lever de rideau à 20 h 30 précises. Tarif unique 5 €

© J-C Rieudebat



Plan canicule 2019

En vue de prévenir l'éventualité d'une canicule, il est instauré, à la demande du gouvernement, un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le plan canicule, en vigueur sur le plan national, a débuté le 1^{er} juin et se terminera le 31 août.

Le but de ce registre est de permettre une intervention en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Pour être inscrit, il faut s'adresser au Centre Communal d'Action Sociale de Damazan (s'adresser à la mairie : 05 53 79 40 15).

Les informations recueillies sont les noms et prénoms, ainsi que la date de naissance.

L'adresse et le numéro de téléphone seront indispensables, ainsi que les coordonnées du service intervenant à domicile (UNA...), puis le numéro de la personne à prévenir en cas d'urgence. Si la demande d'inscription est faite par un tiers, ses coordonnées seront elles aussi inscrites.

Seul, le préfet peut demander la communication du registre au maire de la commune et ce, uniquement en vue du déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

**TEMPERATURE INTENSE :
Soyons attentifs aux autres !**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



UNE OPTICIENNE À DAMAZAN ? IL FAUT Y ALLER POUR VOIR ...



Johanna LESTRADE, diplômée d'optique depuis onze ans, vient d'ouvrir le 25 mai son propre magasin d'optique 3 rue du Magasin des Tabacs, après avoir précédemment exercé à Casteljaloux.

Ce magasin est ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h sans interruption, le lundi étant réservé aux rendez-vous et aux visites à domicile.

On peut y trouver un grand choix de lunettes pour enfants et pour adultes ainsi que des lunettes de sport sur mesure et des lunettes de sécurité correctrices, des lentilles de contact et un grand nombre d'accessoires optiques.

Johanna qui taille et adapte elle-même des verres de fabrication française et effectue les éventuelles réparations de montures, propose également des examens de la vue pour les personnes disposant d'une ordonnance de moins de trois ans.

Tél : 05 53 20 27 89 - 06 63 75 33 76
courriel : magasin@joptique.com

JUSTE UN DÉPLACEMENT !

Depuis le 1^{er} mai, Arnaud IZARD a quitté *Le Trillac* pour installer son entreprise de réparation de voitures à *St-Vincent*, route de Buzet, où il dispose désormais d'un espace plus vaste. Son numéro de téléphone et son adresse courriel demeurent inchangés :

05 53 79 45 67 et izard.arnaud@wanadoo.fr



GO TO DAMAZAN 47

LES INCOX'RUP'TIBLES

Présentent

#18 WEEK'INCOX

W Aircooled
Watercooled jusqu'à 1980



TEOZ meyer's manx



PROGRAMME WEEK'INCOX

Vendredi 26 Juillet

20H30 film en plein air American
Graffiti
Restauration sur place

Samedi 27 Juillet

Expo des véhicules, baignade
Activités nautiques
Jeux pour petits et grand
Buvette et restauration sur place
Village expo
Repas du soir seulement,
Entrée, plat, dessert 10€ à
réserver à votre arrivée
Accompagné de 2 groupes de
musique suivis d'une soirée
animée par un DJ

Dimanche 28 Juillet

Cruising avec petite surprise à
l'arrivée
Apéro au retour sur site
Restauration rapide sur place
Jeux pour petits et grands
Tirage de la tombola avec de
nombreux lots à gagner
16h TOP 5
Remise des prix

**ENTREE 10€ PAR VEHICULES
CAMPING COMPRIS SUR PLACE
SANS ELECTRICITE**

INFO Paul 06.12.54.79.23 Jerome 06.66.14.03.78

TÉLÉSKI NAUTIQUE

EN JUILLET ET EN AOÛT, LE TÉLÉSKI EST OUVERT TOUS LES JOURS DE 11 H À 20 H.



Tarifs :

1h : 19 € matériel inclus (réduit : 17 €)

2h : 32 € (réduit 27 €)

Carte 10 h : 160 €

Tarif réduit pour les jeunes de moins de 18 ans, riders équipés, étudiants, demandeurs d'emploi, campeurs et locataires des gîtes du lac, résidents de Damazan ou de St-Pierre-de-Buzet.

Location de paddle : 7 € la 1/2 h
12 € l'heure

Restauration sur place :

Snack « La Kabane du Rider »

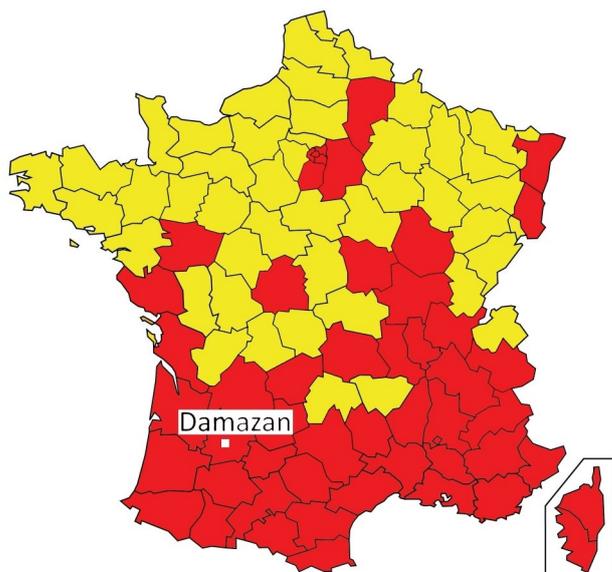
Horaires d'ouverture identiques à ceux du téléski.



Contact : 05.53.83.16.99

MOUSTIQUES... ENCORE ET TOUJOURS

MOUSTIQUES *Aedes albopictus* : MOUSTIQUES TIGRES



Moustiques implantés et actifs

Source : Ministère de la Santé

Chacun peut agir pour aider à se débarrasser des moustiques : pour commencer, en les privant d'eau stagnante, même s'il s'agit de toutes petites quantités.

Les femelles n'ont besoin que de très peu d'eau pour pondre : un peu d'eau dans le fond d'un arrosoir ou d'une coupelle suffit à une femelle pour déposer une centaine des 750 œufs qu'elle pondra pendant les deux mois que dure sa vie.

« LE MOUSTIQUE QUI VOUS PIQUE EST NÉ CHEZ VOUS ! »

AU MUSÉE DU « PETIT LABARÈRE »

À l'initiative de son président Jacky PÉNILLA, l'association *Images d'Hier et d'Aujourd'hui* a ouvert, au « Petit Labarère », le **Musée de l'Image et du Son** où l'on peut admirer des appareils de toutes les époques : photo, radio, cinéma, etc.

Contact : 05 53 88 76 57
ou 06 75 59 16 25



ET CHEZ NOS VOISINS...



À Saint-Pierre de Buzet Alain PARAILLOUS a créé en 1996 un « musée de l'école rurale d'autrefois ». Le musée est composé de deux salles de classe situées dans deux bâtiments distincts : l'un fondé en 1832 et l'autre en 1902, dans le style de toutes les écoles édifiées après les lois Jules Ferry. Ce charmant petit musée est ouvert au public en juillet et en août, tous les jours sauf le lundi de 15h à 18h.

Contact : 05 53 84 74 14



DAMAZAN - services

La MAIRIE - ☎ 05 53 79 40 15 - 💻 mairie.damazan@orange.fr

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30

Jeudi de 9 h à 12 h à la **mairie annexe**

Permanence adjoint samedi matin de 10 h à 12 h

A.S.V.P. (Agent de Surveillance de la Voie Publique)

Permanence à la mairie annexe le vendredi de 8 h à 13 h

La BIBLIOTHÈQUE - ☎ 05 53 79 70 15 - 💻 damazan.bibliotheque@wanadoo.fr

Mercredi de 9 h 30 à 12 h

Jeudi de 9 h 30 à 12 et de 17 h à 19 h.

La POSTE - MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Mercredi de 9 h à 12 h

Point Service au Public (Assurance Retraite — CAF — CPAM — MSA — Pôle Emploi)

La DÉCHÈTERIE - ☎ 05 53 84 97 69 -

Mardi, jeudi et samedi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 9 h à 12 h

(fermé lundi et mercredi)

Le PÔLE ENFANCE -

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - 05 53 79 47 98

L'ÉCOLE MATERNELLE - 09 79 50 43 00

Le CENTRE de LOISIRS - 05 53 88 01 03

La MICRO-CRÈCHE - 05 53 88 60 57

La PMI - ☎ 05 53 88 26 36 - (Tonneins ☎ 05 53 84 17 50)

Permanence premier vendredi du mois de 10 h à 12 h à la mairie annexe

La DIRECTION du DEVELOPPEMENT SOCIAL (DDS)

Permanence jeudi de 9 h à 11 h - **sur rendez-vous** : ☎ 05 53 84 17 50

La M.S.A. - ☎ 05 53 93 94 56 - 💻 haryouli.nadia@dlg.mas.fr

Permanence téléphonique le jeudi de 9 h à 12 h

Permanence administrative le mardi de 9 h à 12 h au Centre Social d'Aiguillon

Le CONCILIATEUR de JUSTICE

Permanence deux mardis par mois de 10 h à 16 h - **sur rendez-vous** : ☎ 05 53 79 40 15

UNA de DAMAZAN - ☎ 05 53 79 37 66 - 💻 una@unadamazan.fr
(anciennement ASSAD) site: www.una.fr

Permanence : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

EHPAD Capuran (Maison de retraite) - ☎ 05 53 79 80 00 - site: www.lesmaisonderetraiteselection.fr

CENTRE MÉDICO SOCIAL (C.M.S.) sur rendez-vous : ☎ 05 53 84 17 56

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.)

Permanence à la mairie annexe le 2^e et le 4^e samedi du mois, de 10 h à 12 h